

Session d'information

Appel à nomination d'experts
2^{ème} évaluation mondiale de l'Ipbes
Biodiversité et services écosystémiques

26 février 2025 en ligne

Coline Léandre

Chargée de mission « Comité français pour l'Ipbes »
Fondation pour la recherche sur la biodiversité

Qu'est-ce que l'Ipbes ?

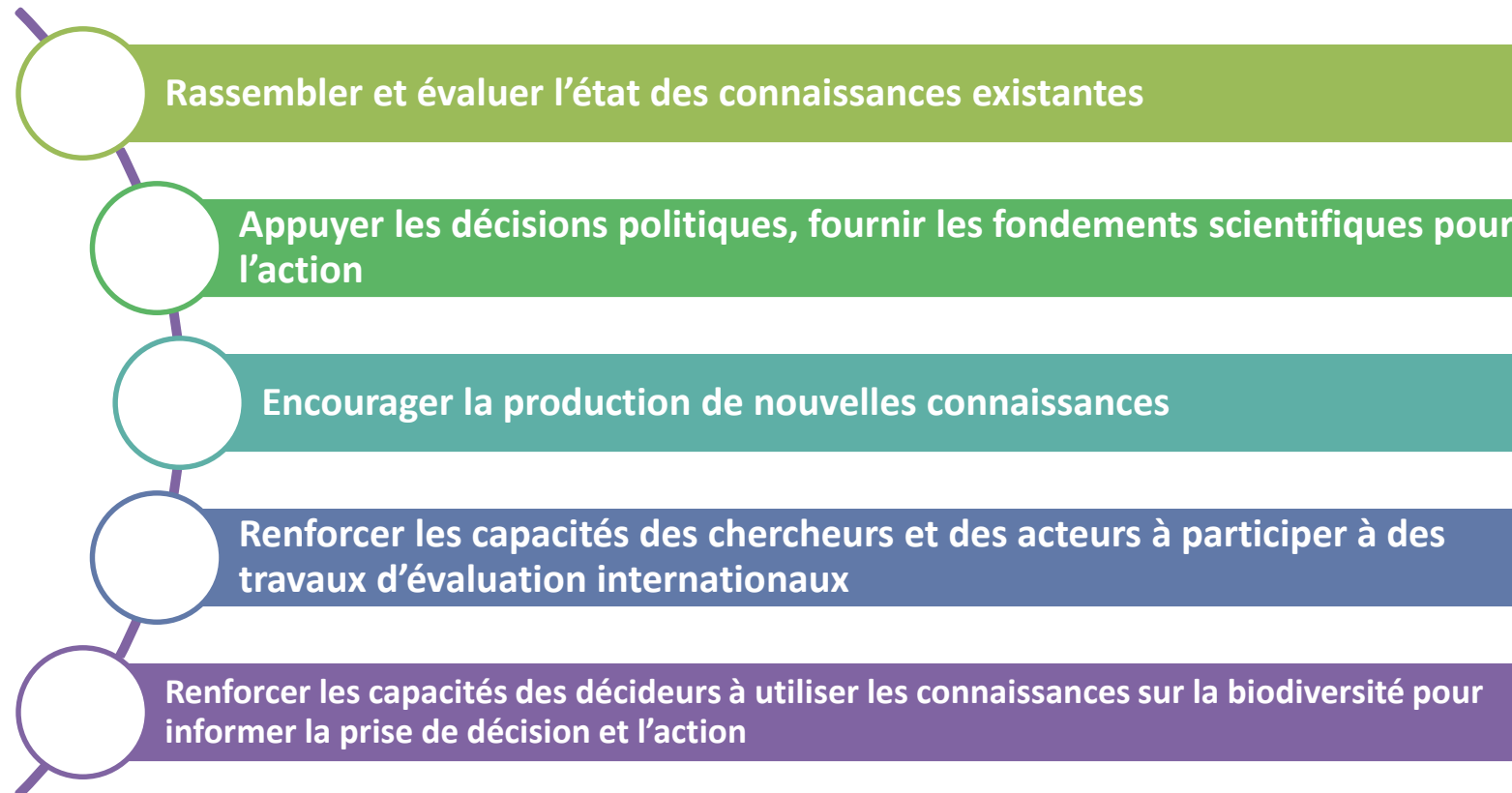


- **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**, créée le 21 avril 2012 par 94 gouvernements, sous l'égide plusieurs programmes et organisations des Nations unies.
- Ouverte à tout pays membre des Nations Unies
- 147 États membres
- Plus de 1 000 experts et des centaines de représentants du monde économique, de la société civile, etc.

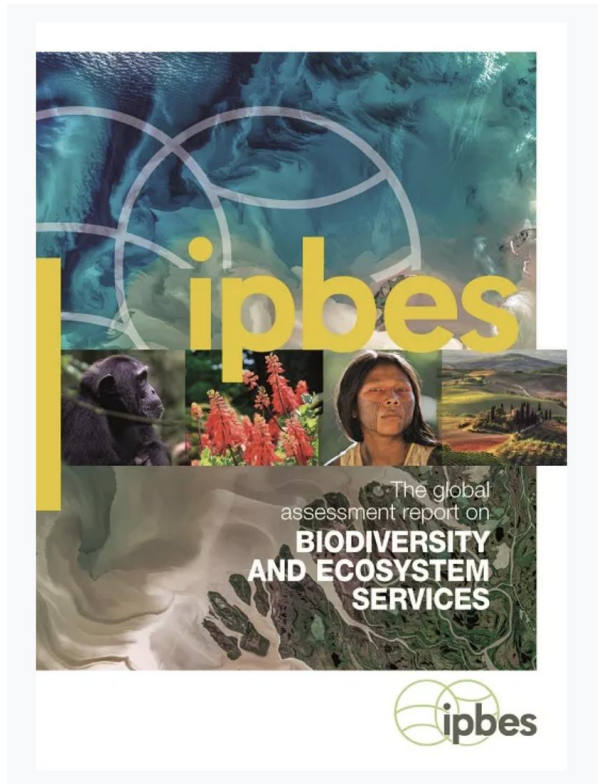
Qu'est-ce que l'Ipbes ?

Objectif principal : renforcer l'interface science-politique pour la biodiversité et les services écosystémiques dans le but d'assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, le bien-être à long terme de l'humanité et le développement durable.

Cet objectif est décliné en différentes fonctions :



Qu'est-ce qu'une évaluation Ipbes ?



Evaluation de l'état des connaissances existantes sur la biodiversité et les services écosystémiques

Crédible, légitime, scientifique et fondée sur une base de données multiple

Données issues de la littérature scientifique et grise et autres formes de connaissances dans différentes langues, y compris les connaissances autochtones et locales

Produit par 100 à 200 experts internationaux et pluridisciplinaires

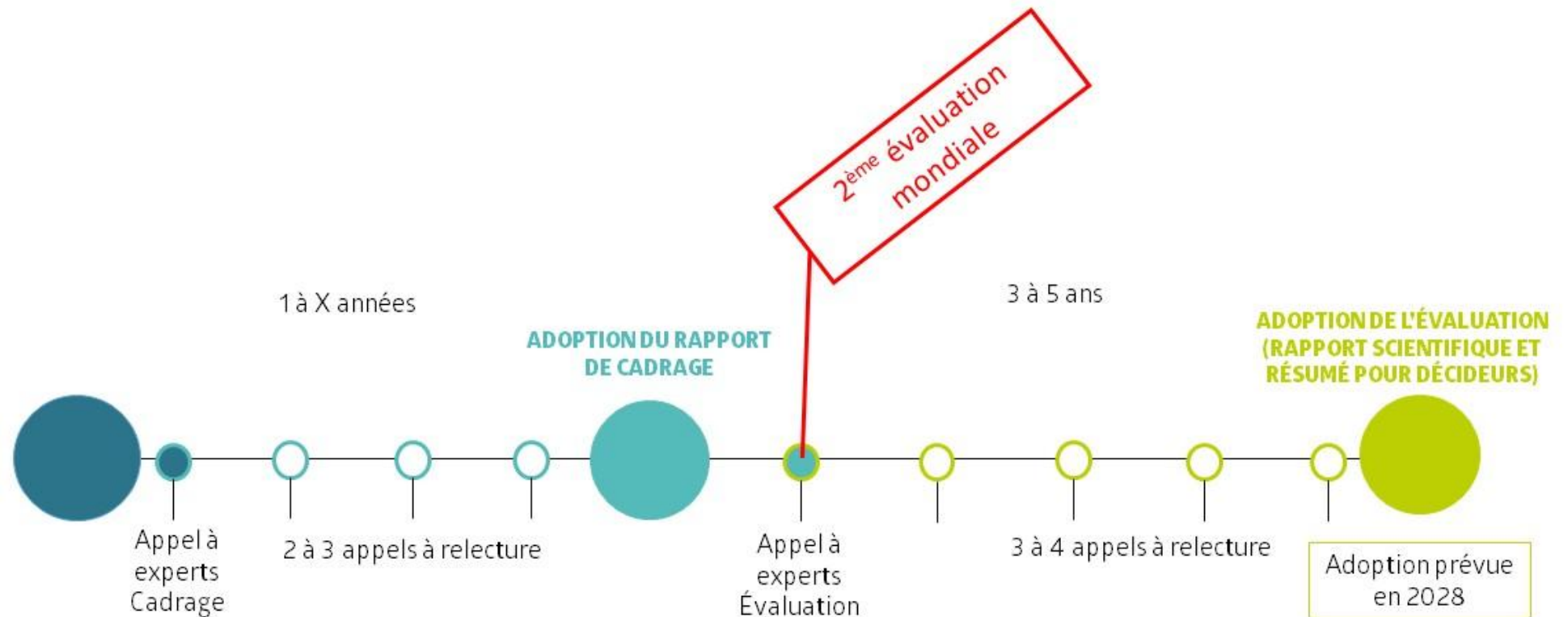
Identification des principales lacunes de connaissances

Connaissances solidement partagées et donc établies

Connaissances plus incertaines

Encourage l'utilisation d'outils d'appui aux politiques et fournit des options et des solutions

Qu'est-ce qu'une évaluation Ipbes ?



La deuxième évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques (d'après son rapport de cadrage)

La deuxième évaluation mondiale de l'Ipbes vise notamment à combler les lacunes de connaissances identifiées dans l'évaluation mondiale précédente (2019) :

- **Sur les biomes** : mers, océan et fonds marins, Arctique et polaires, eau douce, et zones humides
- **Sur les espèces** : insectes, champignons, microorganismes et parasites

Les principaux sujets abordés seront les suivants :

- **L'état et les tendances de la biodiversité** : ampleur du déclin de la biodiversité et des impacts sur les écosystèmes, avec un focus sur l'océan.
- **Les causes de la dégradation** : identification des facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité.
- **Les conséquences pour les sociétés humaines** : évaluation de l'impact sur le bien-être des populations et sur les services écosystémiques (eau, alimentation, santé, climat).
- **Les solutions et stratégies de transformation** : analyse des actions possibles pour stopper la dégradation et assurer un développement durable.
- **Le rôle des savoirs autochtones et locaux** : intégration des perspectives et des connaissances des peuples autochtones et des communautés locales dans les solutions envisagées

Portée, justification, couverture géographique et méthodologie

Finalités :

- Soutenir la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux et des Objectifs de Développement Durable (ODD).
- Évaluer les avancées vers les objectifs mondiaux de la biodiversité pour 2030 et 2050.
- Identifier les efforts nécessaires pour atteindre la vision 2050 pour la biodiversité.

Problématiques clés :

- Identification des moteurs du déclin de la biodiversité.
- Analyse des conséquences du retard dans l'action.
- Étude des expériences et solutions pour un changement transformateur.
- Intégration de perspectives autochtones et locales.

Portée, justification, couverture géographique et méthodologie

Couverture géographique

- Évaluation des écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins.
- Approche multi-échelle : locale, régionale et globale.

Couverture temporelle

- Période de référence : 2011-2020 pour le suivi des tendances.
- Analyse des tendances jusqu'en 2025, avec un focus sur les 50 dernières années.
- Projections futures jusqu'en 2100, en mettant l'accent sur la période 2030-2050.

Approche méthodologique

- Utilisation du cadre conceptuel de l'Ipbes (facteurs directs et indirects, contributions de la nature au humains, qualité de vie, scénarios).
- Recours aux publications scientifiques, aux savoirs autochtones et locaux, et à la littérature grise.
- Comparaison avec les évaluations précédentes pour assurer une cohérence.
- Implication d'experts interdisciplinaires et transdisciplinaires.

Synthèse des messages clefs sur l’océan :

- État et dynamiques : Évaluation des changements dans la biodiversité et les écosystèmes marins.
- Facteurs de changement : Analyse des facteurs naturels et humains sur l’océan.
- Interactions avec les sociétés humaines : Étude des contributions de l’océan au bien-être humain et aux activités économiques.
- Évolutions possibles : Exploration des trajectoires futures de l’océan
- Stratégies et réponses : Identification des mesures pour la préservation et la gestion durable de l’océan

Chapitre 1 : Introduction et contexte

Présentation du cadre conceptuel de l'Ipbes

- Explication des concepts clés de l'Ipbes :
 - Contributions de la nature aux humains.
 - Facteurs de changement (directs et indirects).
 - Approche des différentes valeurs et systèmes de connaissances.
- Inclusion des perspectives autochtones et locales.

Évolution du contexte mondial

- Nouveaux engagements politiques :
 - Adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.
 - Renforcement des liens entre biodiversité et ODD.
- Accent sur les enjeux émergents, notamment :
 - L'intégration de la biodiversité dans les politiques économiques.
 - L'urgence de l'action face aux pressions accrues sur les écosystèmes.

Structure et organisation de l'évaluation

- Présentation des chapitres et de leurs interconnexions.
- Identification des thèmes transversaux (justice environnementale, intégration des savoirs autochtones, etc.).



Chapitre 2 : Savoirs et rôle des peuples autochtones et communautés locales

Diversité des systèmes de connaissances

- Reconnaissance des savoirs autochtones et locaux.
- Intégration des visions écocentriques et biocentriques.

Relations entre les communautés et la biodiversité

- Rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la conservation des écosystèmes.
- Importance des systèmes de gouvernance traditionnelle pour la gestion durable.

Enjeux et défis

- Vulnérabilité des connaissances locales et autochtones face aux changements globaux.
- Nécessité de renforcer la reconnaissance des droits des peuples autochtones et des communautés locales.

Chapitre 3 : État et tendances de la biodiversité

Qualité de vie et biodiversité

- Lien entre biodiversité et bien-être humain.
- Inégalités dans la répartition des bénéfices des services écosystémiques.

Facteurs directs et indirects du changement

- Évolution des moteurs du déclin de la biodiversité :
 - Perte d’habitat, surexploitation, changement climatique, pollution, invasions biologiques.
 - Facteurs socio-économiques influençant ces pressions.

État et tendances de la biodiversité

- Déclin des espèces, des écosystèmes et des fonctions écologiques.
- Analyse régionale des impacts observés.

Contributions de la nature aux sociétés humaines

- Évolution des services écosystémiques :
 - Régulation du climat, approvisionnement en ressources, bien-être culturel.
- Disparités entre différentes régions et groupes sociaux.

Chapitre 4 : Scénarios et trajectoires futures

Analyse des scénarios

- Scénarios de statu quo vs. scénarios de transformation.
- Impacts des trajectoires actuelles sur les objectifs de biodiversité.

Urgence d'action et risques

- Fenêtre d'opportunité pour inverser les tendances négatives.
- Identification des seuils critiques et points de bascule.

Vers des trajectoires durables

- Exemples de modèles de gouvernance favorisant la conservation de la biodiversité.
- Rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans les solutions futures.

Chapitre 5 : Options et solutions pour agir

Enseignements des actions passées

- Analyse des réussites et échecs des politiques de conservation.
- Évaluation des efforts déployés pour les Objectifs d'Aichi, des cibles du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (mise en œuvre et suivi) et leur impact.

Études de cas et bonnes pratiques

- Exemples de solutions efficaces à différentes échelles.
- Facteurs de succès des initiatives locales et internationales.

Stratégies pour une action efficace

- Combinaison de politiques publiques, incitations économiques et engagement citoyen.
- Rôle du secteur privé et des investisseurs dans la préservation de la biodiversité.

Financement et mise en œuvre

- Évaluation des besoins en financement.
- Opportunités et défis pour mobiliser les ressources nécessaires.

Expertises recherchées

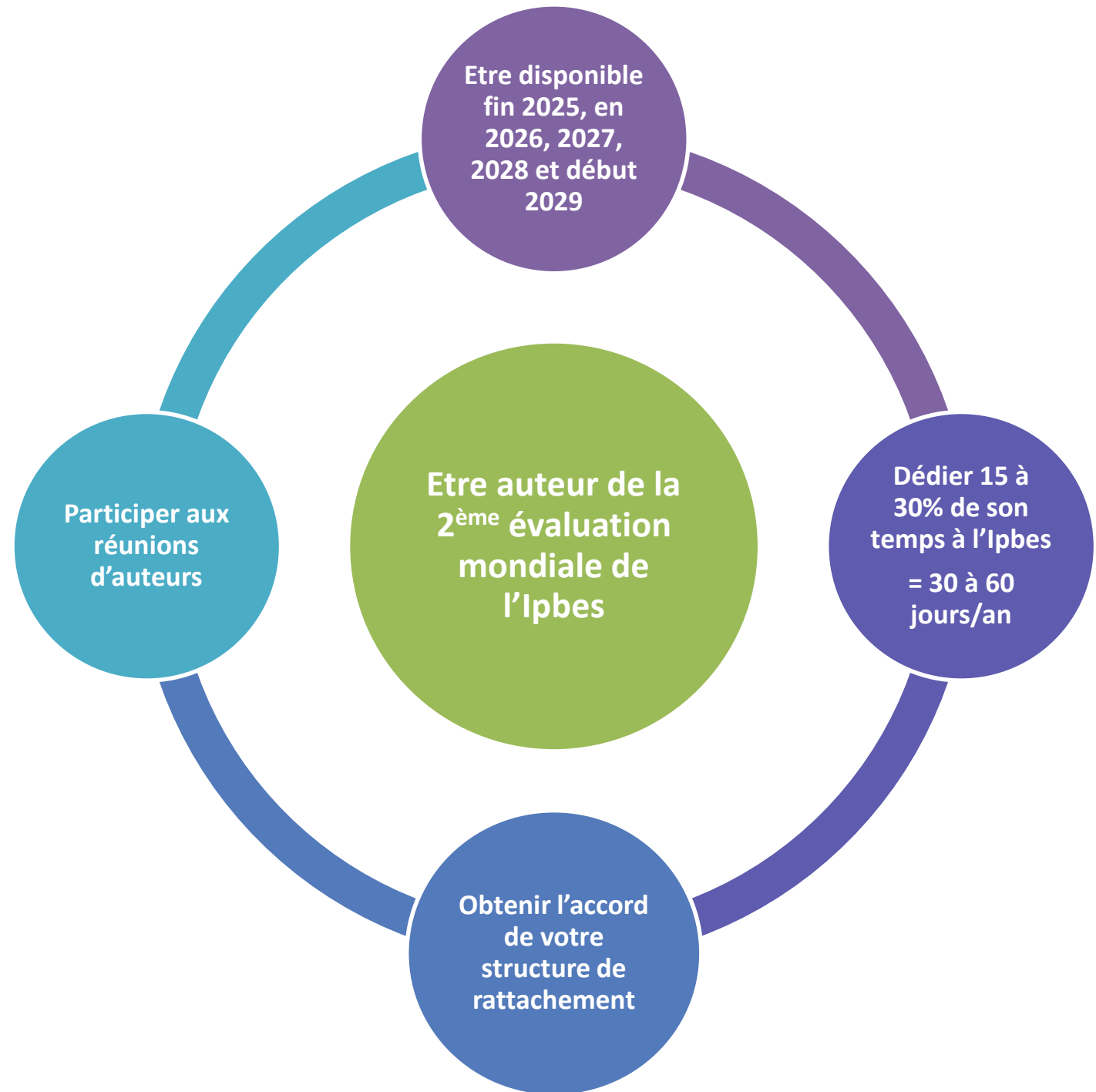
- Conduite d'analyses régionales et mondiales relatives à la biodiversité et aux contributions de la nature aux humains dans les écosystèmes terrestres, aquatiques intérieurs, côtiers et marins.
- Communication, interview média, vulgarisation
- Sciences de l'environnement : écologie, biologie de la conservation, climatologie, océanographie.
- Analyse des politiques publiques : gouvernance environnementale, accords internationaux (ex. : cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal).
- Économie et finance : financement de la transition écologique, évaluation des coûts de l'inaction.
- Sciences sociales et humaines : sociologie, anthropologie, justice sociale, rôle des populations locales et des peuples autochtones.
- Prospective et modélisation : scénarios de futurs possibles pour la biodiversité et impacts des différentes stratégies de conservation.
- Savoirs locaux et autochtones
- Politiques publiques
- Praticiens : connaissances de terrain

multiples réunions en ligne

Réunions des auteurs en présentiel
(missions à l'étranger) :

- 3/4^{ème} trimestre 2025
- 3^{ème} trimestre 2026
- 3^{ème} trimestre 2027

- Approbation du résumé pour décideurs de l'évaluation lors de l'IPBES-15, prévue en 2028



Les différents rôles au sein du groupe d'auteurs

- **Assessment Co-chairs** : supervise et coordonne la préparation du rapport et du résumé pour décideurs – 30% du temps de travail – 1 réunion supplémentaire/an (2026, 2027, 2028)
- **Coordinating Lead Authors (CLA)** : coordonne la réalisation d'un chapitre et production d'une partie du chapitre et du résumé du chapitre – 20% du temps de travail - 1 réunion supplémentaire/an (2026, 2027, 2028)
- **Lead Authors (LA)** : production d'une partie du chapitre et identification des auteurs contributeurs – 15 à 20% du temps de travail
- **Review Editors (RE)** : relecture interne et coordination de la prise en compte des commentaires externes – 15 à 30% du temps de travail
- **Fellows** : production d'une partie du chapitre – 15% du temps de travail – rencontres supplémentaires et accompagnement dédiés aux *fellows*

Missions et travaux (Auteur principal)

- Réflexions sur la structuration du chapitre
- Revues de la littérature
- Revues systématiques
- Expertises collectives et individuelles
- Analyse de données
- Rédaction
- Identification et coordination des auteurs contributeurs
- Faire le lien avec les fonctions transverses de l'Ipbes (scénarios et modèles, ILK, renforcement des capacités, appui aux politiques, connaissances et données)
- Communication

Pourquoi devenir auteur pour l'Ipbes ?

- **Participation à un processus international** avec une équipe transdisciplinaire et multiculturelle.
- **Contribution à l'évaluation de l'état des connaissances**, servant de base à l'élaboration de cadres, stratégies et mesures politiques aux niveaux international, européen et national.
- **Opportunité de développement professionnel**, avec de nouvelles collaborations et une meilleure reconnaissance des travaux de recherche et d'expertise.
- **Engagement dans un processus transdisciplinaire**, mobilisant la littérature scientifique, la recherche non académique et les savoirs autochtones et locaux.
- **Influence sur les négociations internationales**, en fournissant des références clés pour la Convention sur la diversité biologique.
- **Renforcement de l'expertise dans les débats internationaux**, en valorisant les contributions scientifiques et en influençant les décisions politiques sur la biodiversité.
- **Participation à l'élaboration de décisions éclairées**, contribuant à la mise en place d'accords multilatéraux ambitieux.

Autres possibilités de contributions

Auteur contributeur : contribution à une partie de l'évaluation à la demande des auteurs principaux

Relecteur :

2/3^{ème} trimestre 2026 (8 semaines) : relecture **des chapitres ouverte à toutes et tous** : chercheurs, parties prenantes, gouvernements, acteurs locaux, individus

2^{ème} trimestre 2027 (8 semaines) : relecture **des chapitres** et **du résumé pour décideurs ouverte à toutes et tous** : chercheurs, parties prenantes, gouvernements, acteurs locaux, individus

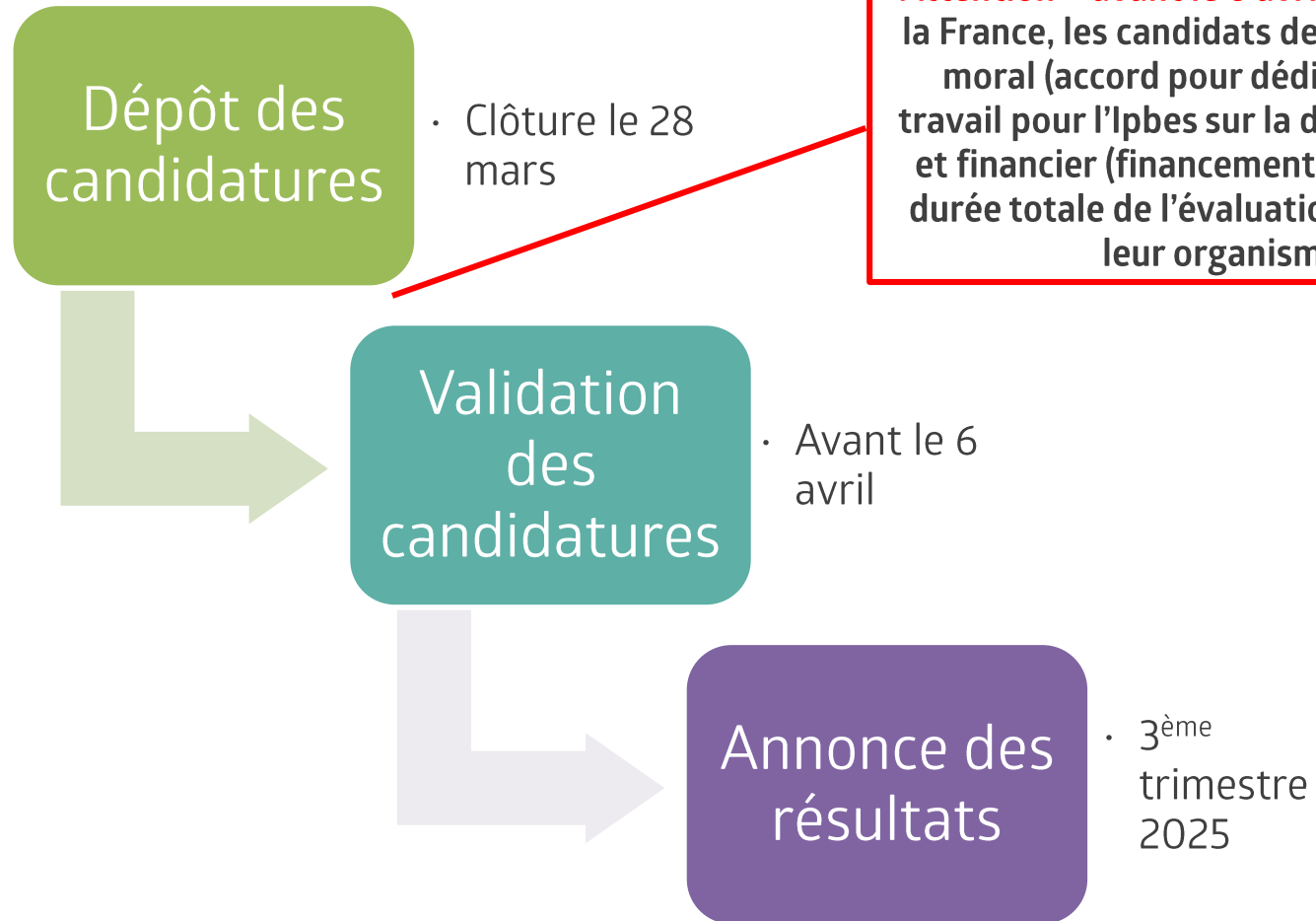
1^{er} trimestre 2028 (6 semaines) : **relecture gouvernementale** du résumé pour décideurs

3/4^{ème} trimestre 2028 (6 semaines) : **relecture gouvernementale** du résumé pour décideurs avant approbation de l'évaluation en plénière

Comment optimiser ma candidature ?

- CV en anglais
- 3-5 pages maximum
- *Supporting statement* :
 - Détails pour expliquer vos domaines d'expertises et vos publications
 - Lien entre vos travaux et le sujet de l'évaluation
 - Expérience passée sur des sujets d'interface science-politique-société
 - Expérience passée sur des collaborations internationales
 - Publications pertinentes, scientifiques ou non (traduire les titres, le cas échéant)
 - Choix du chapitre et du rôle qui vous intéressent le plus

Etapes pour la nomination



Validation de la nomination

Pour les experts du secteur public ou d'un laboratoire de recherche : la validation est réalisée par le point focal français : Adèle Fardoux (MEAE).

Pour les experts du secteur privé : la validation est réalisée par l'organisme de rattachement ou la FRB (membres de l'APP).

NB : les auto-validation ne sont pas autorisées.

Les experts à l'Ipbes sont nommés par les Etats ou les organisations, dans la limite de 20% du total du groupe pour ces dernières.

Il n'y a pas de sélection des experts au niveau français : tous les candidats dont l'expertise est pertinente pour le thème de l'évaluation sont validés.

La France valide les candidatures des experts :

Citoyens français

Citoyens étrangers employés par un organisme français

Questions & réponses